

groupe

STRUB



Rapport RSE 2025



groupe

STRUB

ALSAPAN

**ALSA
FLOORING**

STRUB BOIS

VOLTEC
solar

**DIAMONDE
GUILLEN**
OUTILS DE COUPE



Depuis leur création, les entreprises constituant notre groupe industriel ont toujours été conçues par leurs fondateurs comme des projets économiques de long terme, ancrés dans un territoire et portés par des employés engagés, solidaires et soucieux de limiter le gaspillage des ressources.

Cécile Cantrelle
Présidente Groupe Strub

Le groupe STRUB reste concentré sur cette politique de durabilité, qui passe par le respect des hommes, de l'environnement et l'amélioration continue.



PRÉAMBULE..... 06

A. LE VOLET GOUVERNANCE 10

- 1. La matrice de double matérialité..... 14
- 2. Les 5 piliers de la durabilité..... 17
- 3. La gestion des risques..... 22
- 4. La gestion responsable de l'information..... 24
- 5. Les indicateurs RSE du volet Gouvernance 25

B. LE VOLET SOCIAL..... 26

- 1. L'attention portée aux salariés 27
- 2. L'attention portée aux compétences et aux formations 30
- 3. Les travailleurs de la chaîne de valeur et communautés externes ... 31
- 4. Les indicateurs RSE du volet Social..... 33

C. LE VOLET ENVIRONNEMENT..... 34

- 1. Le Bilan des Gaz à Effet de Serre (BEGES)..... 35
- 2. Les chemins de la décarbonation 40
- 3. L'adaptation aux changements climatiques 41
- 4. L'énergie..... 42
- 5. Le respect de la Biodiversité..... 42
- 6. Les indicateurs RSE du volet Environnement 46

CONCLUSION..... 48

Préambule

Le présent rapport constitue une photographie, à la date du 31 décembre 2025, des activités extra-financières du groupe industriel STRUB S.A.S. réalisées au cours de l'exercice. Il y est question de tous les enjeux de la responsabilité sociale, sociétale et environnementale (RSE) de la holding animatrice, ainsi que les entreprises qui la constituent. L'approche adoptée est pédagogique. Elle s'inspire fortement des principes de reporting de la directive européenne CSRD.

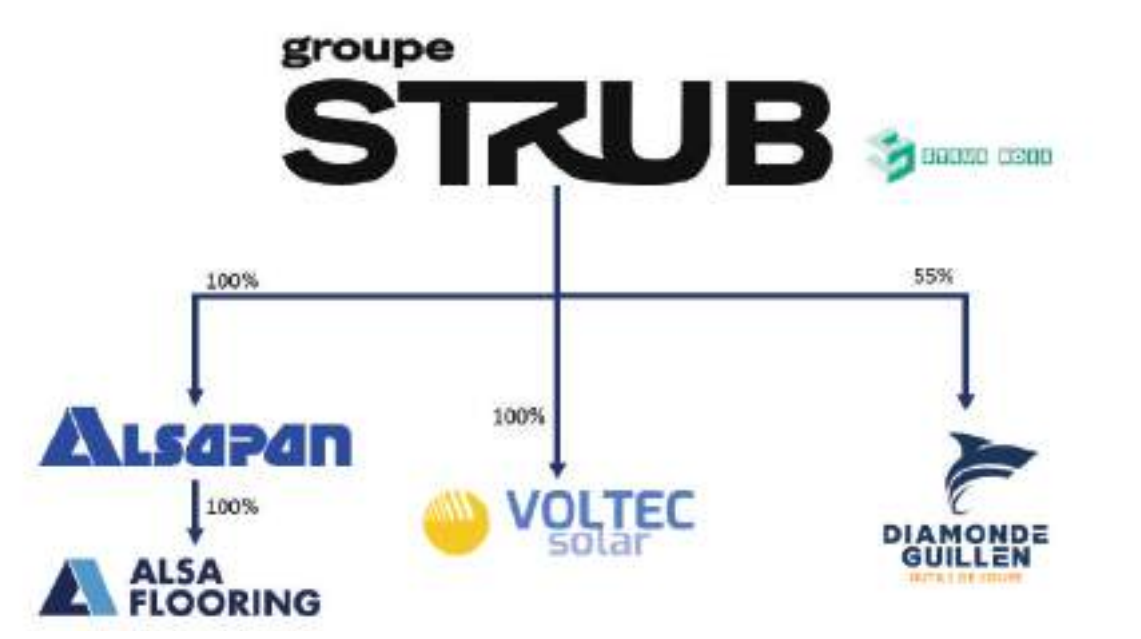
5

entités

918

collaborateurs

Figure 1 : Le groupe STRUB



Entités	Activités	Effectifs
ALSAPAN	Fabrication de meubles	577
ALSAFLOORING	Fabrication de sol stratifié/parquet	200
VOLTEC SOLAR	Fabrication de panneaux photovoltaïques	102
STRUB BOIS	Négoce de bois	9
STRUB HOLDING	Holding animatrice du groupe	6
DIAMONDE/GUILLEN	Affûtage, fabrication d'outils de coupe	24

Le groupe STRUB aujourd'hui

283 M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES
CONSOLIDÉ

-8%

BEGES 2022-2024

918

COLLABORATEURS

UN MARCHÉ COUVRANT

47

PAYS



10

SITES INDUSTRIELS EN
FRANCE

>50%

INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE
ALSAPAN - ALSAFLOORING

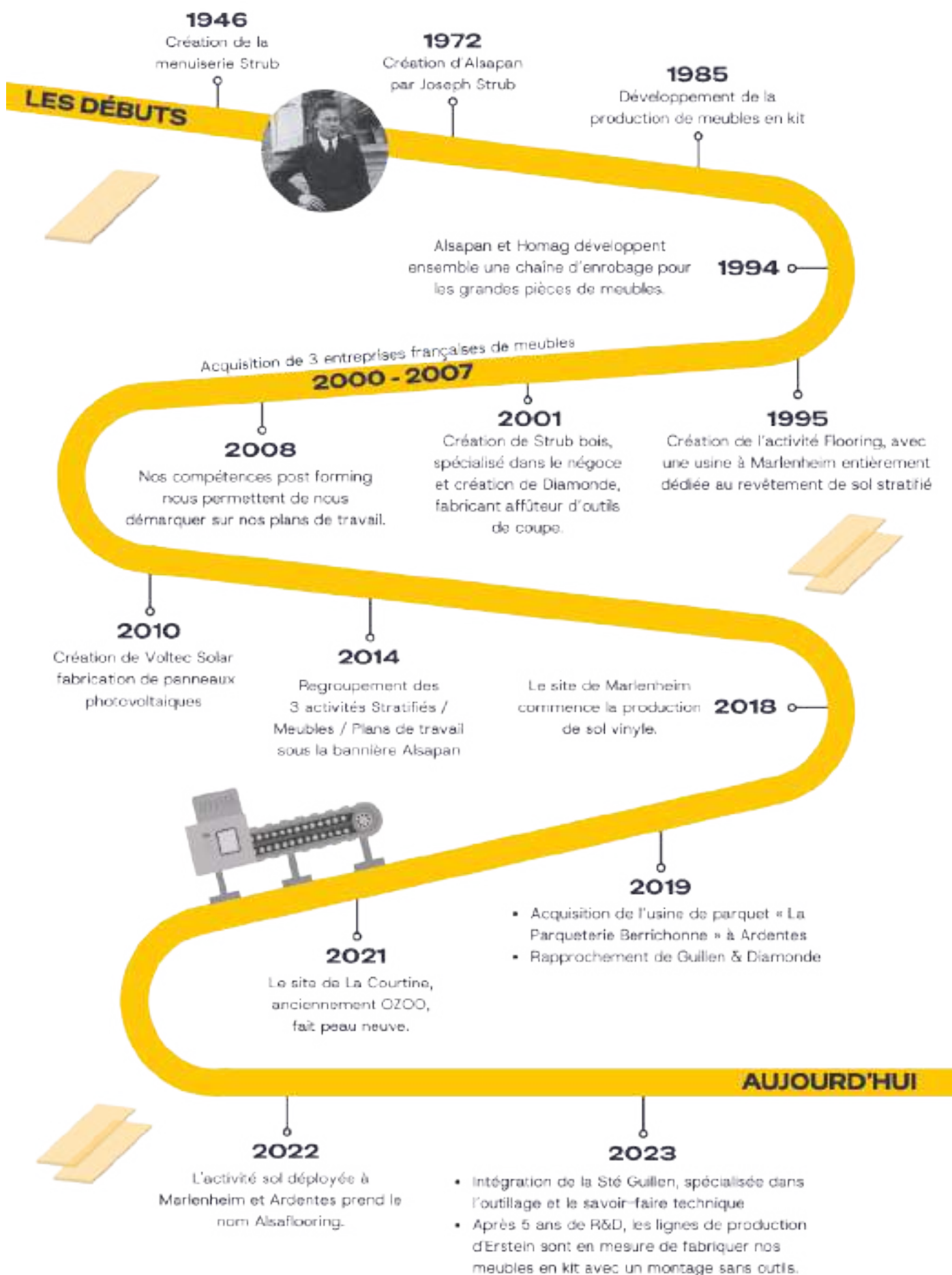
95%

FIDÉLISATION CLIENTS

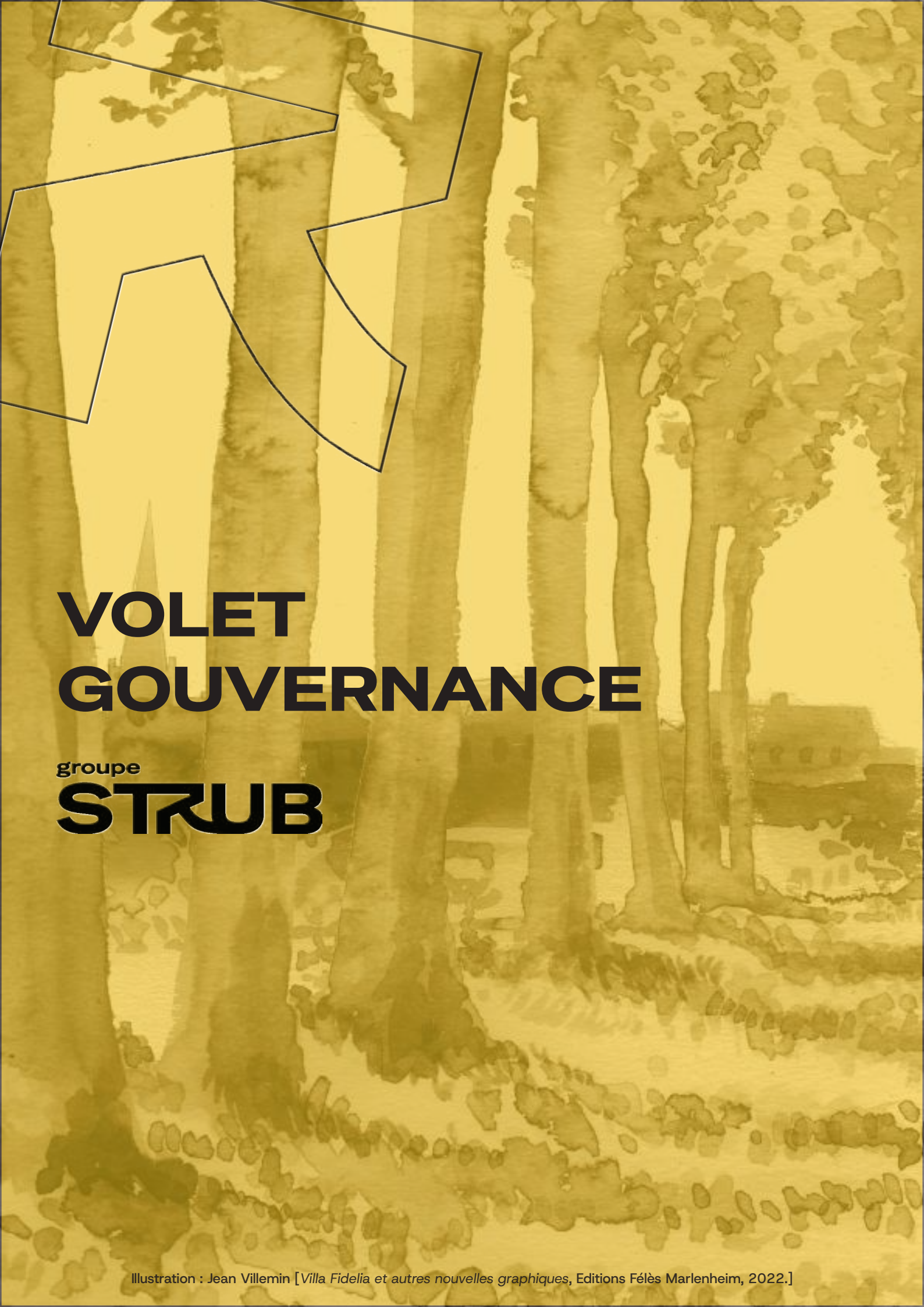
+6%

D'INVESTISSEMENTS
ENTRE 2024-2025

Figure 2 : Les dates clés du groupe STRUB







VOLET GOUVERNANCE

groupe
STRUB

Le mode de gouvernance de notre groupe industriel est celui d'une entreprise familiale dont le flambeau a déjà été transmis à deux reprises depuis sa création en 1946.

La pierre angulaire de la gouvernance est le Conseil de Surveillance dont la mission est de veiller à la bonne gestion de la société menée par la Direction opérationnelle. Il s'assure de la transparence, de l'efficacité et de la responsabilité dans toutes nos opérations.

3 générations

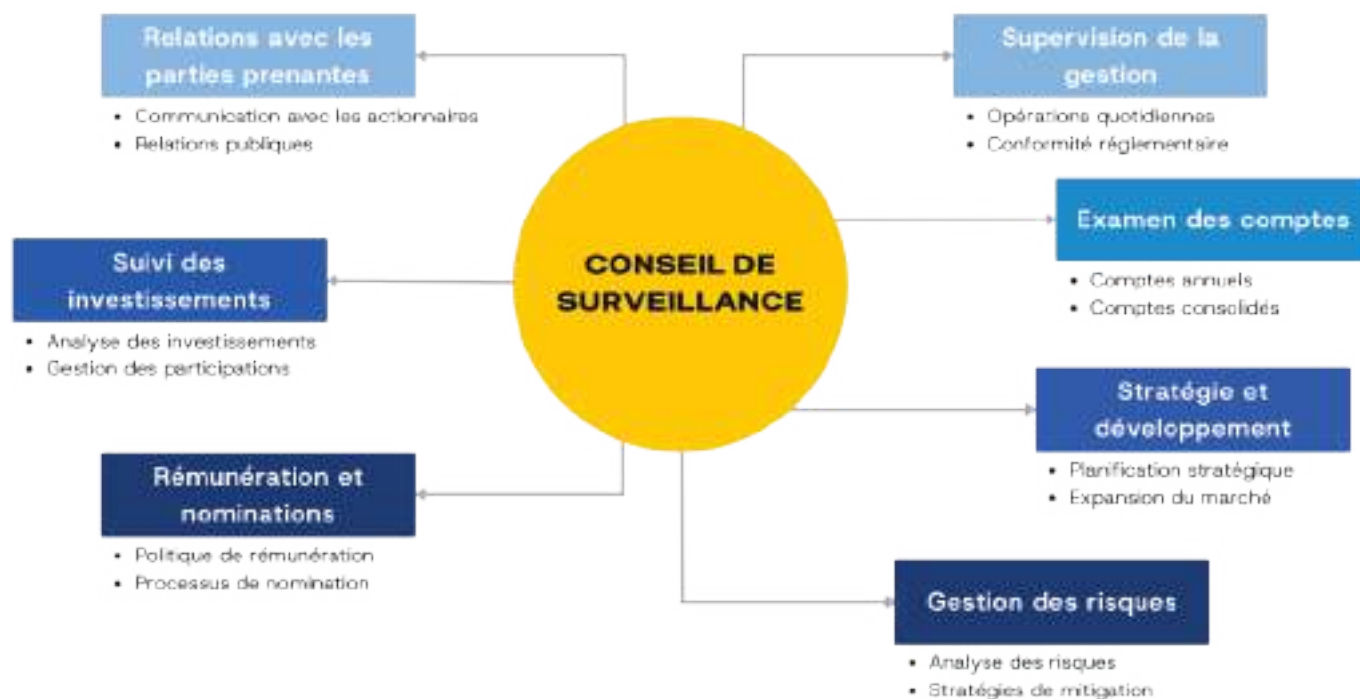


À côté du Conseil de surveillance, des comités spécialisés sont constitués.

Ainsi un **Comité RSE** a été créé en 2024. Le travail de ce Comité s'est concrétisé par un plan d'action comprenant plus de 260 actions réparties dans tous les enjeux RSE. En septembre 2025, ce plan d'action était réalisé à hauteur de 60%. Dans le groupe, trois personnes sont affectées à temps plein sur le reporting et les actions RSE. Le nombre de points de collecte quantitatifs s'élève à 230.

Un **Comité IA** (Intelligence Artificielle) démarrera ses activités en 2026.

Figure 3 : Le groupe STRUB

**4**

membres du Conseil de Surveillance

2 femmesMarie-Elisabeth Lanoux
Blandine Lanoux**2 hommes**Philippe Bouillot
Frédéric Lanoux

4

valeurs d'entreprise

Dans toutes les entreprises du groupe, nous sommes déterminés à baser nos décisions et nos actions sur les valeurs suivantes :



Notre vision stratégique pourrait être formulée de la manière suivante :

- Transformer durablement les ressources dérivées du bois, sans les surexploiter ;
- Bâtir un outil industriel pérenne à transmettre ;
- Créer le maximum de valeur à chaque étape notamment grâce à la maîtrise de l'énergie ;
- Privilégier les partenariats industriels plutôt que l'intégration verticale.

Le groupe entend déployer ce modèle à l'échelle européenne, en conciliant performance économique, résilience industrielle et contribution active à la transition énergétique.

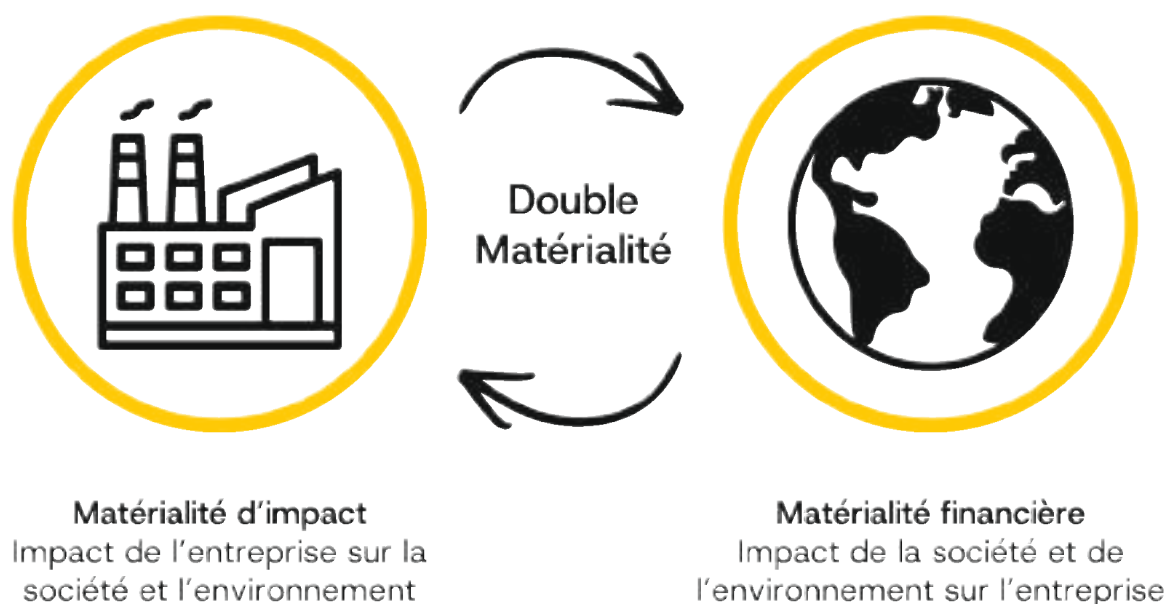
« L'arbre est deux fois plus utile que ses fruits. »

Cicéron

01. La matrice de double matérialité

La double matérialité est un concept central dans le reporting de durabilité des entreprises européennes (CSRD). Elle offre un cadre méthodologique pour évaluer la performance durable des entreprises sous deux angles :

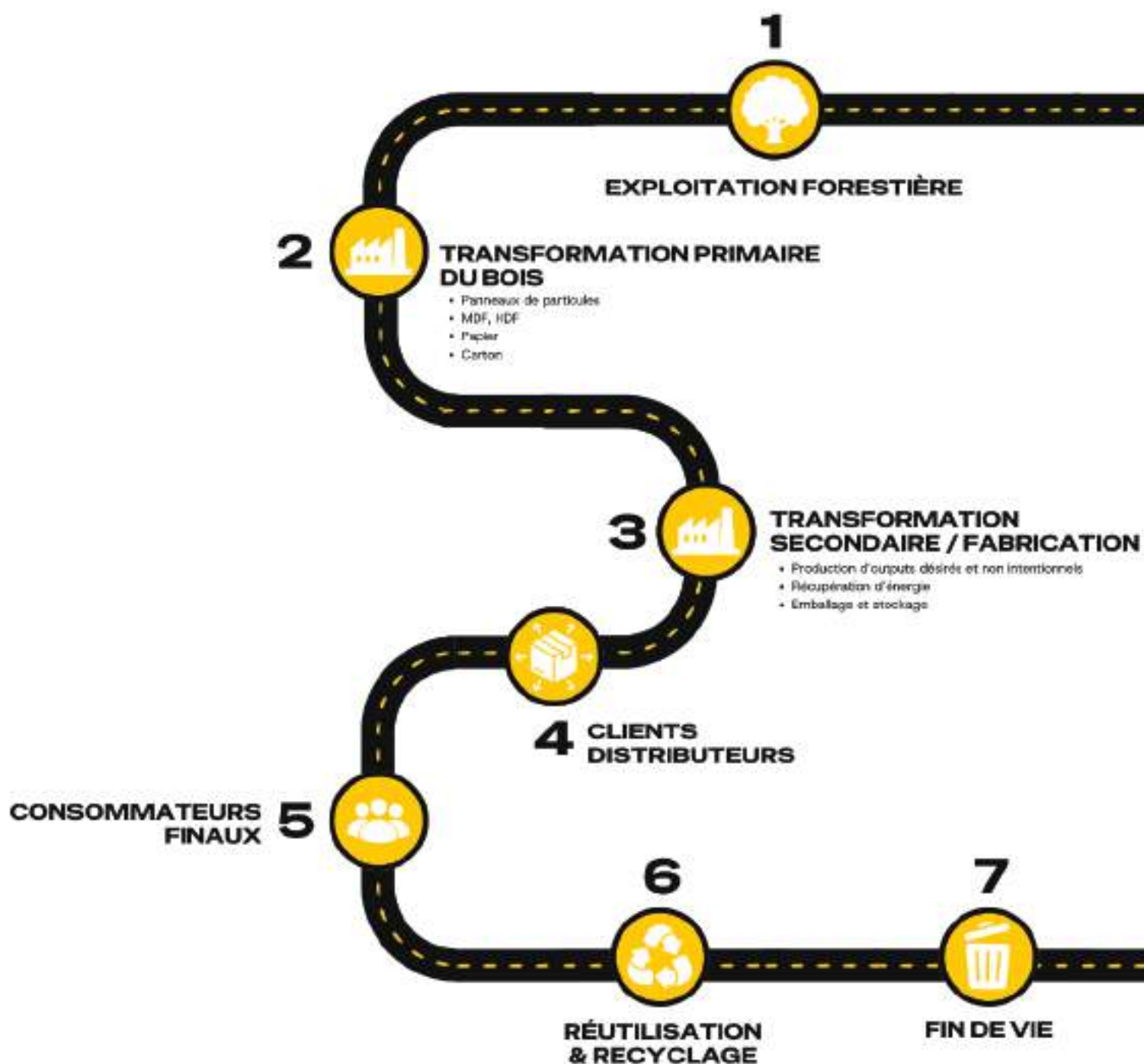
- La matérialité financière (vision Outside-In) : comment l'environnement économique, social et naturel affecte la performance financière de l'entreprise ;
- La matérialité d'impact (vision Inside-Out) : comment l'entreprise impacte son environnement économique, social et naturel.



La **matrice de double matérialité** (MDM) du groupe STRUB (figure 6) a été construite à partir :

- d'une **analyse interne** réalisée au cours d'ateliers du **Comité RSE** du groupe STRUB en 2024. Ci-contre figure très schématiquement la chaîne de valeur des entreprises Alsapan et Alsaflooring. C'est à partir de telles chaînes de valeur que **nous avons identifié les principaux IROs (Impacts, risques et opportunités) de nos entreprises** (figure 4).
- d'une **cartographie des parties prenantes** (collaborateurs, fournisseurs, clients). Cette cartographie insérée plus bas permet de réaliser la diversité **des attentes et exigences** auxquelles nous apportons des réponses (figure 5).
- d'une **évaluation qualitative des impacts**, risques et opportunités qui suit la méthodologie CSRD.

Figure 4 : Chaîne de valeur des entreprises Alsapan et Alsaflooring



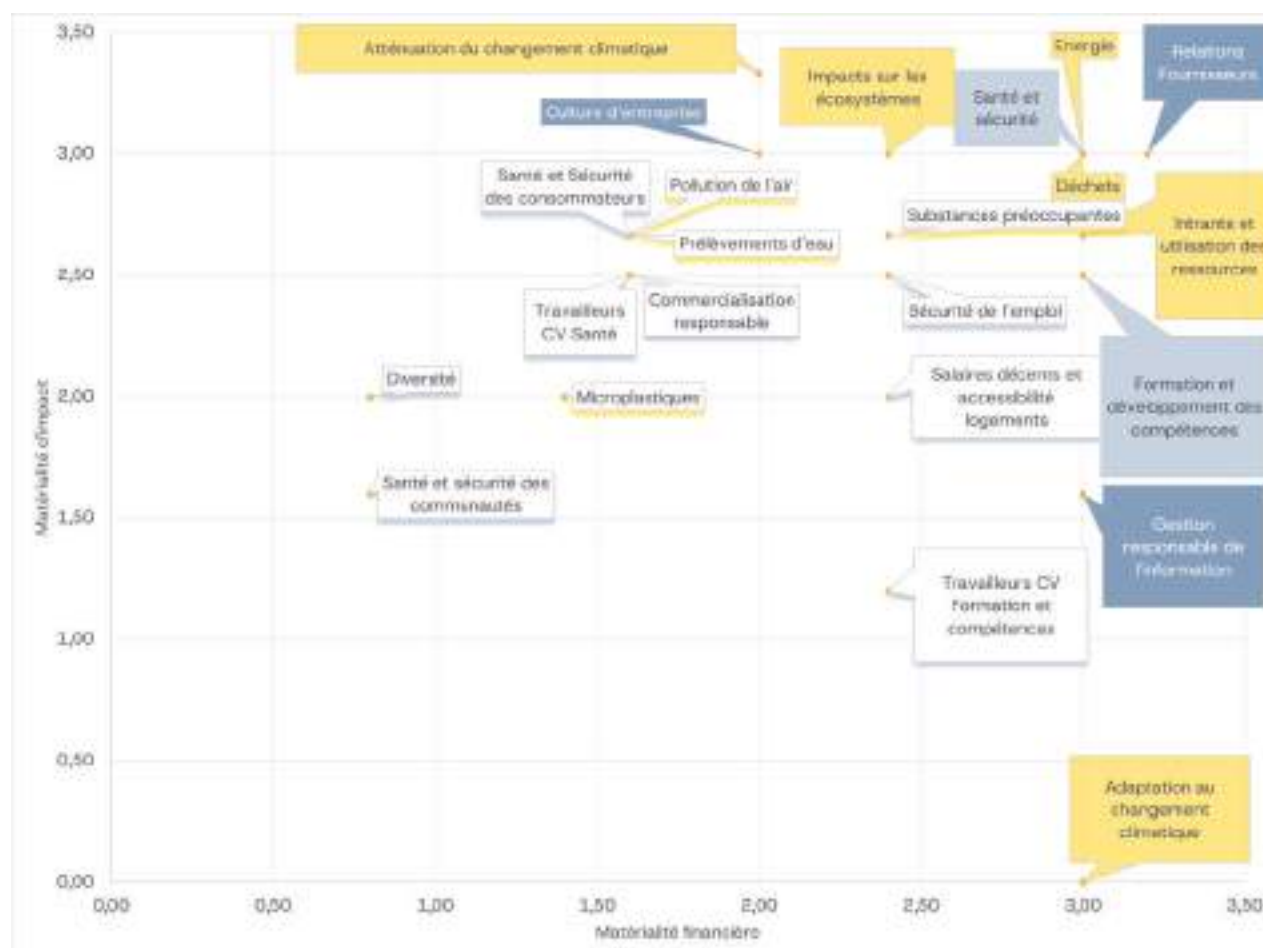
Le dialogue avec toutes nos parties prenantes est la condition sine qua none pour comprendre leurs attentes et intégrer leurs feedbacks dans notre stratégie RSE. À cette fin, nous procédons à des consultations, à des enquêtes et des visites sur sites.

En 2025, les actionnaires et directions générales ont ainsi été consultés pour coter les enjeux RSE du groupe, après l'étude d'un travail similaire réalisé au niveau de la filière, grâce à l'Ameublement Français. D'autres consultations auprès de nos fournisseurs ou de nos salariés sont détaillées dans le corps du présent rapport.

Figure 5 : Cartographie des parties prenantes



Figure 6 : Matrice de double matérialité du groupe STRUB



- Cette matrice place les enjeux sur un graphique en fonction de leur importance pour l'entreprise et pour son environnement.
- Les enjeux matériels apparaissent en couleur sur le diagramme (en bleu foncé : enjeux de gouvernance, en bleu clair : enjeux sociaux, jaune : enjeux environnementaux)
- La CSRD exige des entreprises qu'elles évaluent l'impact de leur activité sur l'environnement et la société ainsi que les effets des enjeux de durabilité sur leur performance financière.

O2. Les 5 piliers de la durabilité

Les IROs (Impacts, Risques et Opportunités) identifiés pour le groupe STRUB sont rassemblés en enjeux RSE pour ensuite être classés selon leur niveau de matérialité financière et d'impact. Grâce à cette approche, nos priorités pour les années 2026–2027 ressortent visuellement de notre matrice de double matérialité. Elles constituent ce que nous appelons les 5 piliers de la durabilité (figure 7).

11

enjeux RSE matériels

5

piliers de durabilité

Figure 7 : Les 5 piliers de la durabilité du groupe STRUB



#1 – Moderniser par l’investissement

Les **investissements importants** que nous allons réaliser entre 2026 et 2027 sont conséquents en termes financiers, atteignant environ 50 millions d’euros sur l’ensemble des sites industriels de Alsapan.

Le **renouvellement d’une partie du parc machine** va permettre **d’augmenter les quantités de produits fabriqués, d’optimiser les ressources**, mais également de **mieux sécuriser les postes de travail** et de **diminuer les consommations d’énergie**. À côté des équipements de production, les matériels de transports internes de nos marchandises vont passer, étape par étape, au tout électrique.

Les **nouveaux showrooms** aménagés à Marlenheim (Alsaflooring) et Duppigheim (Strub Bois) sont propices à des exploitations plus larges que la simple exposition de nos gammes. **Leur conception conviviale autorise l’organisation d’événements et de rencontres interprofessionnelles.**



L’urbanisation de nos S.I. (Systèmes d’Information) est un processus de plus long terme que nous planifions afin de répondre aux nouvelles exigences de traçabilité des réglementations françaises et européennes¹, ainsi qu’aux nouvelles menaces d’attaques et de monopoles.

Quant aux **pistes R&D** (Recherche et Développement) que nous poursuivons, elles sont **corrélées aux ACV (Analyses du Cycle de Vie)** et aux **processus d’écoconception de nos produits**.

Le financement est opéré pour partie au moyen de **prêts verts** contractés auprès de **banques reconnues comme « Sociétés à Mission »**. La particularité de ces emprunts est d’être adossés à l’atteinte d’objectifs RSE audités par des organismes agréés.



¹En particulier les réglementations RDUE (Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts) et ESPR (Ecodesign for Sustainable Products Regulation).

#2 – Soutenir les collaborateurs

Un projet ambitieux **d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)** a démarré en septembre 2025 par **une enquête auprès de trois entreprises du groupe** : Alsapan, Alsaflooring et Voltec Solar. Il va se poursuivre en 2026 par **la création de Comités QVCT** sur chaque site industriel et l'organisation d'une série de six ateliers. Ces ateliers vont permettre l'élaboration d'un **cahier de propositions concrètes et priorisées**, à soumettre à la Direction pour un ultime arbitrage des **actions d'amélioration de la QVCT**.

Pour ce qui concerne **la santé et la sécurité des salariés et intérimaires**, nous déployons en 2026 **une nouvelle méthodologie d'évaluation des risques** plus fine et détaillée au sein d'Alsapan.

Des campagnes de sensibilisation et de prévention sont en préparation sur 2026 et 2027. Le groupe va également implanter une **nouvelle plateforme de veille réglementaire** plus complète que la précédente.

La communication et la **diffusion de notre culture sont une priorité en 2026**. Il existe déjà des dispositifs pour faire passer les informations importantes et renforcer les liens avec les collaborateurs. Notamment un journal interne « *La vie en bleu* » ; ce dernier est publié quatre fois par an. Des écrans en réseaux sont installés dans les réfectoires, des réunions rituelles sont organisées dans les services, etc. Pour autant, leur nécessaire harmonisation sera assurée par une personne **chargée de communication** au niveau du groupe dont le recrutement est planifié en 2026.

La création d'une forme **d'agora d'entreprise virtuelle** sera également à l'étude, dans le respect de la protection des données personnelles.



#3 – Tenir compte des changements environnementaux

Réduire la criticité des risques climatiques constitue à la fois une gageure et une nécessité. En 2025, **des travaux importants d'aménagement extérieur** ont été réalisés sur le site de production de Boulay (Alsapan), suite à une étude dédiée à la prévention des risques d'inondation.

La démultiplication des phénomènes climatiques extrêmes impactera nos activités de manière plus large à l'avenir : risque d'incendie plus élevé, risque de raréfaction des matières premières, risque de dégâts sur les toitures, de variations thermiques à gérer etc.

Nous identifions et évaluons tous ces risques dans notre Plan de Continuité d'Activité (PCA) en interne, ainsi qu'avec nos compagnies d'assurance.



Afin de contribuer à l'atténuation du réchauffement climatique, nous réalisons des **Bilans Carbone** tous les deux ans, déposés auprès de **l'ADEME**. Chaque fois, nos feuilles de route et plans d'action Décarbonation sont repris, complétés et mis à jour.

L'examen de notre impact en termes de pollution et de circularité conduit au redéploiement du **projet DREAM (gestion des déchets)** en 2026. Alsaflooring s'est quant-à-elle engagée dans une **démarche d'écoconception** au travers d'un programme d'accompagnement de la CCI Grand Est, financé par **l'ADEME** (« MakCCIng Durable »).

Pour l'ensemble des entreprises du groupe, nous avons internalisé les compétences de réalisation des ACV (Analyses du cycle de vie) des produits.

D. R. E. A. M.
DÉCHET RESSOURCES ÉNERGIE ALSAPAN ÉMISSIONS

#4 – Maîtriser l'énergie

L'implantation de l'**ISO 50001** comme mode de management de l'énergie va se poursuivre entre 2025 et 2026.

Ce **choix de stratégie industrielle** doit à la fois permettre de **réduire les coûts**, **d'améliorer les performances techniques** et de **répondre aux enjeux environnementaux et réglementaires**.

Concrètement, il se traduit par la **certification** d'un troisième site industriel de Alsapan comme but poursuivi en 2026.

Parmi les missions des comités Energie locaux figure **l'étude systématique de projets de production électrique** via des installations photovoltaïques chaque fois qu'une nouvelle opportunité se présente.

#5 – Accompagner nos clients et nos fournisseurs dans la durabilité



Les **fournisseurs jouent un rôle clé** dans la performance de l'entreprise, que ce soit dans le domaine économique comme celui de la RSE. La **politique Achats responsables**, les indicateurs de performance et les objectifs sont détaillés dans « **la feuille de route Achats** », un document révisé chaque année.

En 2025, nous avons élaboré un **questionnaire d'évaluation de nos partenaires d'affaires** comportant une trentaine de questions et une notation. Après plusieurs allers-retours avec nos fournisseurs critiques, nous avons collecté des données exploitables. Elles donnent lieu à une évaluation et font apparaître de grandes disparités s'expliquant principalement par la taille des organisations.

Parallèlement, nous avons décidé de clarifier nos exigences dans notre **Code de conduite fournisseurs** (*Supplier Code of Conduct*) avec une date butoir de révision au 31 janvier 2026.

Parmi les attentes de nos clients, la **RSE** n'est plus un avantage mais un **prérequis stratégique**, notamment en GSB (Grandes Surfaces de Bricolage). Ce phénomène se matérialise tout d'abord par une demande forte de transparence, au travers de la démultiplication des transferts de données (fiches produits détaillées, traçabilité des matières premières, résultats de tests en laboratoires...).

D'autre part, des demandes d'engagements nous sont adressées : sur des **objectifs de décarbonation** par exemple, des feuilles de route, des chartes ou des labels. Le groupe se targue d'être proactif en y répondant positivement et en adoptant une **démarche écoresponsable** dans tous les grands processus de l'organisation.

03. La gestion des risques

#1 – Le PCA (Plan de continuité d'activité)

En 2025, le Plan de Continuité d'Activité (PCA) a été complété et mis à jour avec l'aide d'un cabinet spécialisé pour ALSAPAN et ALSAFLOORING.

Ce PCA sert à inventorier les risques susceptibles d'interrompre ou de dégrader les activités critiques de l'entreprise.

L'objectif n'est pas d'être exhaustif à la manière d'une cartographie, mais de se concentrer sur ce qui menace directement la continuité de nos activités.

Les conclusions des analyses ont été présentées au Conseil de surveillance en différenciant les grandes familles de risques :

- Humains
- Techniques et informatiques
- Matériels et industriels
- Liés aux fournisseurs et partenaires
- Organisationnels
- Juridiques
- Externes et environnementaux.

Il en a découlé un plan d'action, établi pour améliorer notre maîtrise des risques et pour établir les procédures à suivre en cas de survenue de crises. En 2026, l'objectif sera de tester ce PCA.



#2 – La lutte contre la corruption

La **lutte contre la corruption** est un engagement majeur de STRUB. Nous avons mis en place une politique stricte en matière d'éthique et d'intégrité reprise et déclinées en objectifs dans la feuille de route anti-corruption, ainsi que dans le Code de conduite fournisseur.

100%
des acheteurs formés à la lutte anticorruption



Nous pouvons ajouter que :

- Une **Charte éthique** a été rédigée à cet égard sous l'impulsion de la Direction depuis 2017. Tous nos employés et partenaires sont tenus de respecter ce code de conduite, qui inclut des directives claires contre la corruption et les pratiques frauduleuses. Elle sera révisée en début d'année 2026.
- En 2025, les collaborateurs les plus exposés aux risques de corruption ont suivi une **formation anticorruption et Loi sapin II**.
- Au cours de cette même année, un **programme de sensibilisation** et d'e-learning sur la RGPD a été conçu pour une mise en œuvre en 2026.
- Un mécanisme de signalement opérationnel.



O4. La gestion responsable de l'information

#1 – La gouvernance des systèmes d'information

Elle suit les principes de l'urbanisation. Il s'agit de faire évoluer le système, tout en maintenant son niveau de fiabilité et de sécurité.

Pour évaluer les risques et prioriser nos actions, nous nous appuyons sur **le rapport annuel de nos Commissaires aux Comptes, sur le PCA (Plan de Continuité d'Activité)** – révisé tous les deux ans –, et sur le diagnostic de notre assureur en cybersécurité.

Ces rapports étant confidentiels, le choix des indicateurs de performance en lien avec la gestion responsable de l'information se résumera à deux KPI (Key Performance Indicators) : le nombre d'audits annuels réalisés par des tiers et le nombre de dispositifs de protection mis en place.

Une **Charte informatique** a été formalisée en 2025 afin d'explicitier les attentes du groupe sur les comportements à adopter pour **prévenir les cyberattaques et les défaillances du S.I.** (Système d'information).

La sécurisation des données personnelles est une obligation légale en France. Les moyens mis en œuvre suivent les recommandations de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

5

certifications incontournables

#2 – Les labels

Parmi les nombreux certificats associés à nos entreprises ou nos produits, les labels les plus importants pour le groupe STRUB sont ceux **certifiant l'origine du bois** contenu dans nos matières premières et composants.

La certification **FRET 21** pour le transport et la logistique a été reportée à 2026. En 2026, pour la deuxième année consécutive, Alsaflooring a obtenu le [label ECOVADIS Silver](#).



Les sites de production Alsapan de Wasselonne et de Erstein ont conservé leurs certifications **ISO 50001**. L'usine de Boulay s'engage dans ce même processus de maîtrise de l'énergie avec une certification prévue en 2026.

Strub Bois s'engage, au sein du groupement d'entreprises Nebopan, dans un processus de **reporting VSME²** pour l'exercice 2026.



05. Les indicateurs du volet gouvernance

VOLET GOUVERNANCE	Fréquence de surveillance	Nombre de points de collecte
ESRS G1 – Conduite des Affaires		16
Corruption – prévention et détection		5
Alertes et signalements reçus pour suspicion de corruption	1X/an	4
Personnes formées au risque de corruption et à la Loi Sapin 2	1X/an	1
Culture d'entreprise		5
Prêts bancaires et autres formes de financements adossés à des critères RSE	1X/an	1
Montants des investissements RSE	1X/an	3
Numéros du journal interne « La vie en bleu » parus	1X/an	1
Gestion des relations fournisseurs et clients		3
Adhésions aux labels écologiques et aux normes environnementales	1X/an	2
Evaluation et suivi des fournisseurs selon les critères RSE	1X/an	1
Gestion des risques		1
Révisions et tests du PCA (Plan de continuité d'activité) réalisés	1X/2ans	1
Gestion responsable de l'information		2
Audits de cybersécurité réalisés par des tiers	1X/an	1
Dispositifs de cybersécurité mis en place pour garantir la protection de l'information	1X/an	1

² Le Voluntary Standard for non-listed micro-, small- and medium-sized undertakings (VSME) est une norme européenne de reporting de durabilité établie pour aider les micro-entreprises et PME à mieux comprendre et communiquer leur impact environnemental, social et de gouvernance (ESG).



VOLET SOCIAL

groupe

STRUB

01. L'attention portée aux salariés

En 2025, les droits des travailleurs sont en chute libre sur tous les continents, d'après l'Indice CSI³ des droits des travailleurs dans le monde. L'Europe et les Amériques enregistrent leurs pires scores depuis le lancement de l'Indice en 2014. Seuls sept pays détiennent la note maximale de 1 pour le respect qu'ils manifestent à l'égard des droits des travailleurs. En revanche, 40 pays obtiennent la note de 5.

5+	5	4	3	2	1
Aucune garantie des droits à cause de l'effondrement de l'état de droit	Aucune garantie des droits	Violations systématiques des droits	Violations régulières des droits	Violations réitérées des droits	Violations sporadique des droits

La France obtient la note de 2, ce qui correspond à une situation enviable, bien que perfectible, par rapport à la plupart des zones géographiques du monde (réf. au rapport 2025 du CSI).

6

domaines QVCT sondés

Figure 7 : Domaines de la QVCT explorés au travers de l'enquête



Afin de nous figurer la situation sociale des entreprises Alsapan, Alasaflooring et Voltec Solar, la Direction des Ressources Humaines a lancé une **grande enquête QVCT** (Qualité de Vie et des Conditions de Travail) en septembre 2025. Elle s'est faite aider pour cela par deux cabinets spécialisés et par notre mutuelle.

Le **questionnaire** proposé à tous les salariés comprenait 87 items dont 5 questions signalétiques. Il était basé sur plusieurs échelles psychométriques permettant d'évaluer le vécu des collaborateurs relatif aux différentes facettes de la QVCT définies par l'Agence Nationale d'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT).

³La Confédération syndicale internationale (CSI ; en anglais : International Trade Union Confederation) est la première organisation internationale syndicale en termes d'organisations affiliées et d'adhérents. Elle a été fondée en 2006. Chaque année, elle publie un indice des droits des travailleurs dans le monde.

Avec un **taux de participation moyen de 34%**, il a été possible d'exploiter les données collectées et d'identifier les points forts et pistes d'amélioration suivants :



Les **résultats** de cette enquête amènent d'ores et déjà des **réajustements dans nos priorités d'actions sociales**. Ils seront analysés plus en détail et donneront lieu à un plan d'action en suivant une méthodologie rigoureuse déployée sur l'année 2026. Seront impliqués dans cette démarche le Conseil de surveillance, les organes représentatifs du personnel, les Directions de sites et des services transverses.

Parallèlement aux conditions de travail, une large place demeure pour deux grands chantiers d'avenir que sont le **transfert de compétences d'une part, et l'attractivité professionnelle** pour les jeunes générations, d'autre part.

Pour ce qui concerne les rémunérations, nous avons choisi de maintenir un rapport entre les salaires les plus élevés et les moins élevés inférieur à 3,5.

Nous nous assurons également de verser des salaires décents : **l'entreprise s'engage à garantir que 100 % des salariés employés directement en France perçoivent une rémunération au moins égale au salaire décent de référence**, défini comme le SMIC en vigueur ou le minimum conventionnel applicable (le plus élevé des deux).

6
comités QVCT créés

6
ateliers de travail pour améliorer la QVCT

Cet objectif sera reconduit d'une année sur l'autre. Et cet engagement se traduit par un suivi régulier par notre service Ressources Humaines, avec des ajustements effectués si nécessaire en cas d'évolution du SMIC ou des minima conventionnels.

La sécurité de l'emploi assurée par les entreprises du groupe Alsapan se traduit par la part des contrats en CDI (>95%). Nous suivons de près le taux d'absentéisme avec pour ambition de le faire baisser chaque année.

> 95%
de CDI sur la totalité des contrats de travail

La santé et la sécurité des salariés fait partie des priorités de l'année 2026. Elle passe par deux indicateurs : le **taux de fréquence des accidents** et le **nombre de campagnes de prévention d'envergure**, imbriquant communication/sensibilisation, analyses des postes et formations.

La place donnée à la diversité

Nos préoccupations en termes d'égalité des chances nous amènent à observer de près comment le **handicap** est intégré dans nos décisions et nos comportements. Les critères quantifiés retenus sont la part des collaborateurs en situation de handicap et le montant des prestations confiées aux ESAT⁴.

La **part des femmes** dans nos effectifs reflète le déséquilibre statistique de l'industrie. Nous sommes convaincus que les pistes d'amélioration de ce taux se trouvent dans l'amélioration de l'ergonomie des postes de travail et la lutte contre les idées préconçues.

Si les seniors font montre de fidélité à nos entreprises, la catégorie des salariés les plus jeunes (moins de 30 ans) fait l'objet de notre attention et de nos efforts, en cohérence avec la politique de pérennité du groupe.

En France, les données personnelles, qualifiées de sensibles, en lien avec les prétendues origines raciales, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndical, ne peuvent être ni recueillies, ni traitées. La seule manière de détecter une situation oppressive est la procédure d'alerte mise en place pour faire remonter les signalements.

⁴Les ESAT, établissements et services d'accompagnement par le travail, sont des structures qui permettent aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé.

02. L'attention portée aux compétences et aux formations

La **polyvalence des salariés** constitue à la fois une garantie de sécurité et d'employabilité pour eux. Du point de vue du pilotage de l'entreprise, c'est aussi la condition pour maîtriser la **qualité des produits fabriqués** et l'**émergence d'innovations**.

Notre objectif RSE en 2025 était d'harmoniser le suivi des compétences en temps réel sur tous les sites. Cette harmonisation doit à présent s'accompagner d'une **amélioration de l'outil RH** basée sur les remontées des utilisateurs. En 2026 s'ajoute également une recherche de **dispositifs de partage des connaissances** et des savoir-faire techniques dans les ateliers.



Les indicateurs de performance nous permettant de suivre les résultats de nos efforts sont le taux d'alternants sur l'ensemble des effectifs, le nombre moyen d'heures de formation par employé formé, la part des employés ayant bénéficié d'une formation. Nous suivons également la tenue des entretiens annuels car c'est le point d'orgue pour l'écoute des aspirations des salariés en termes d'acquisition de compétences.

En observant la part des formations internes et externes, nous nous sommes aperçus **que les formations internes devaient être mieux recensées, actées et valorisées.**

03. Les travailleurs de la chaîne de valeur et communautés externes

Nos exigences en termes de respect des droits de l'homme sur l'ensemble de la chaîne de valeur prennent la forme d'un **Code de Conduite Fournisseur** (*Supplier Code of Conduct*). Sa révision est prévue en début d'année 2026.

303 000 €
dons et mécénat

En 2025, nos relations avec les communautés externes se sont tissées principalement au travers de deux types de réseaux : les organisations professionnelles et les collectivités locales.

#1 – Réseaux professionnels

Entre le 31 mars et le 4 avril 2025 s'est déroulée la première édition de **La Route de l'Industrie**, un événement organisé avec les membres du réseau d'entreprises industrielles AC:TIONS.

Il visait à mettre à l'honneur la diversité du secteur industriel en Alsace centrale, dans les bassins d'emploi de Molsheim, Erstein, Obernai, Sélestat et Ribeauvillé.

A cette occasion, nos sites de production de Marlenheim et Erstein ont ouvert leurs portes aux jeunes, aux chercheurs d'emploi et aux résidents curieux, avec des visites organisées.



Les 24 et 25 juin 2025 à Paris, **Ecomaison** a organisé la 6^e édition des Innovation Days. En tant que co-fondateur de cet éco-organisme, notre groupe était invité à participer à cet événement dédié à l'éco-conception, comme chaque année depuis 2020.

Les 7 et 8 octobre 2025 le FCBA, avec le soutien du CODIFAB, a organisé la seconde édition du Symposium sur les panneaux et l'économie circulaire à Bordeaux.

Quatre représentants du groupe STRUB étaient présents pour échanger avec les acteurs européens sur l'état des connaissances en termes de colles biosourcées et de recyclabilité des panneaux.



Tout au long de l'année 2025 se sont déroulés les ateliers thématiques (par grandes fonctions généralement ; finances, achats, RSE...) du Club ETI Grand Est.



#2 – Collectivités locales et ancrage territorial



14 juillet 2025 :

Cécile Cantrelle est distinguée de la Légion d'honneur.



24 avril 2025 :

Participation de ALSAPAN à la course solidaire inter-entreprises de Lingolsheim organisée par la branche française de Special Olympics International, structure consacrée à l'épanouissement par le sport des personnes en situation de handicap mental.

#3 – Autres

Les « **déjeuners ingénieux** » sont un dispositif de mise en relation entre des chercheurs universitaires et nos équipes R&D, nos ingénieurs et techniciens. Trois de ces déjeuners ont été organisés en 2025 avec des enseignants chercheurs de l'**Université de Strasbourg (UNISTRA)**.

O4. Les indicateurs RSE du volet social

Volet Social et Sociétal	Fréquence de surveillance	Nombre de points de collecte
ESRS S1 – Personnel de l’entreprise		99
Diversité		19
Collaborateurs en situation de handicap (OETH)	1X/an	4
Index hommes/femmes	1X/an	2
Montants des prestations confiées aux ESAT (H.T.)	1X/an	1
Pourcentage de femmes	1X/an	4
Pourcentage des jeunes de moins de 35 ans	1X/an	4
Campagnes de sensibilisation VHSS + égalité des chances + inclusion par site	1X/an	4
Formation et développement des compétences		23
Alternants	1X/an	7
Nombre moyen d’heures de formation par employé formé	1X/an	4
Part des employés ayant bénéficié des formations	1X/an	4
Part des formations internes sur la totalité des formations	1X/an	3
Part des salariés ayant suivi des programmes de formation RSE	1X/an	1
Taux entretiens professionnels annuels menés/effectifs	1X/an	4
Salaires décents et accessibilité logements		8
Part des salariés dont le salaire de base brut est ≥ au seuil de référence (SMIC en vigueur ou le minimum conventionnel applicable)	1X/an	4
Rapport entre la moyenne des rémunérations des 10 % des salariés touchant les rémunérations les plus élevées et celles correspondant aux 10 % des salariés touchant les moins élevées	1X/an	4
Santé et sécurité		41
Absentéisme	1X/an	4
Enquête QVCT	1X/2 ans	3
Taux de fréquence des AT (accidents du travail pour 1000 salariés)	12X/an	10
Taux de gravité des A.T.	12X/an	10
Campagnes de prévention des risques professionnels	1X/an	5
Evénements festifs, concours ou célébrations collectives	1X/an	5
Alertes et signalements reçus pour atteinte aux droits humains	1X/an	4
Sécurité de l’emploi		8
Effectifs hors alternants	1X/an	4
Part des CDI dans le total des contrats hors alternants	1X/an	4
ESRS S2 – Travailleurs de la chaîne de valeur		2
Santé et sécurité des travailleurs de la chaîne de valeur		2
Taux de fournisseurs évalués sur les critères sociaux	1X/an	2
ESRS S3 – Communautés affectées		5
Santé et sécurité des communautés		5
Montants versés au titre de dons ou mécénat ou soutien aux événements locaux (sponsoring sportif, festivals) et dons de biens et matières premières	1X/an	5

A watercolor illustration in shades of green and brown. In the center, a frog is shown from a top-down perspective, with its arms and legs spread out. Below it, a large cluster of frog eggs is depicted. To the right, another frog is partially visible. The background consists of soft, blended watercolor washes. In the upper left corner, there are several white, angular, geometric shapes that look like torn paper or abstract outlines.

VOLET ENVIRONNEMENTAL

groupe

STRUB

Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable, nous mettons en œuvre des actions concrètes pour réduire notre empreinte environnementale. Ce volet du rapport RSE détaille nos initiatives pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES), gérer les risques liés aux changements climatiques, respecter la biodiversité, lutter contre les émissions nocives, prolonger la durée de vie des produits et réduire la production de déchets.

01. Le Bilan des Gaz à Effet de Serre (BEGES)



Illustration : AdobeStock

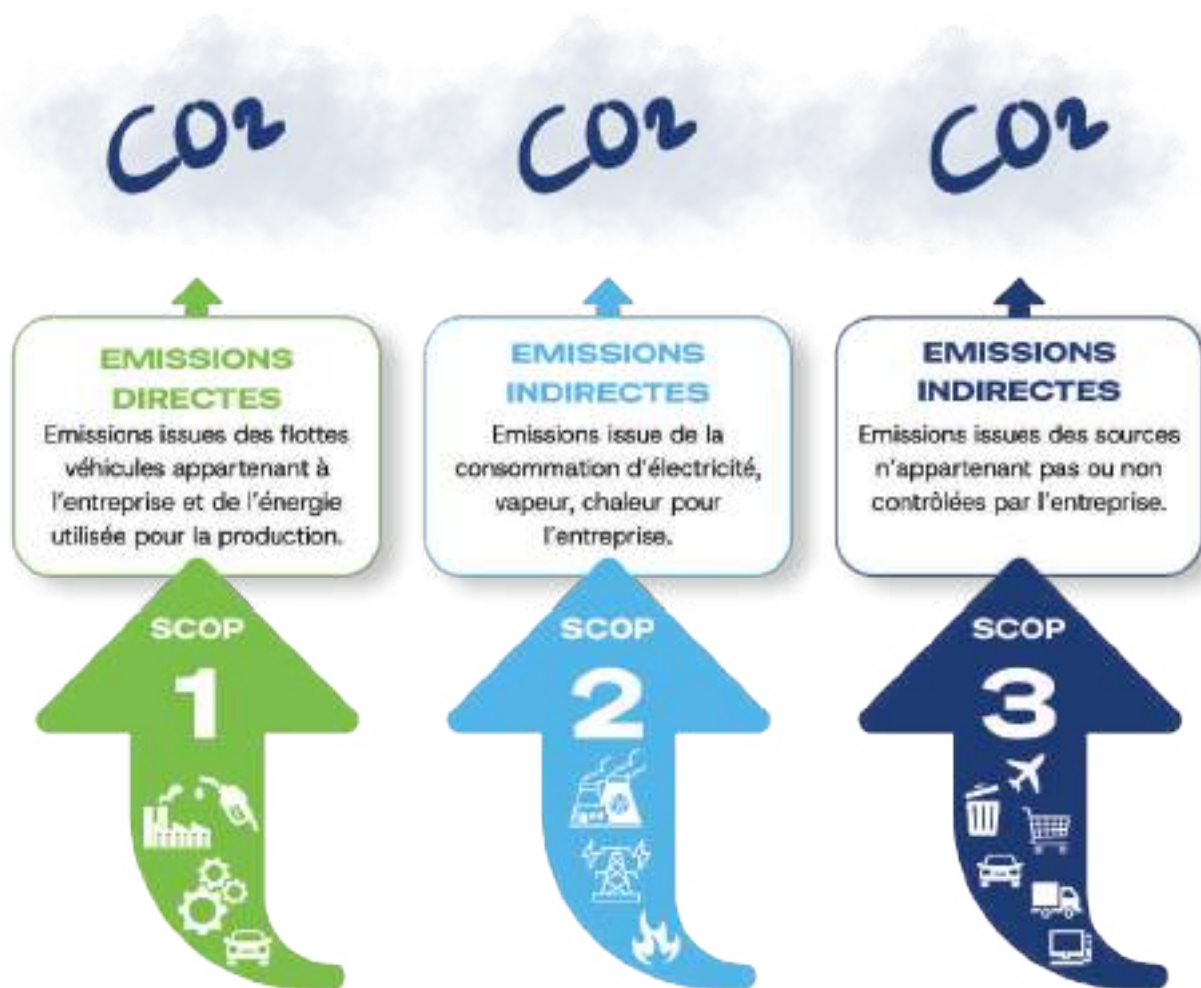
Fidèle à son ambition de développer l'expertise carbone au sein de l'entreprise, le groupe STRUB a fait de la mesure de son empreinte carbone un pilier de sa stratégie RSE. Nous comptabilisons à la fois les émissions directes et indirectes, en nous appuyant sur la méthodologie Bilan Carbone® pour structurer nos évaluations. Le périmètre du bilan comprend Alsapan et Alsaflooring. Voltec Solar, Strub Bois et Diamonde Guillen sont hors périmètre pour 2024.

251 000
tCO₂eq Emissions GES*

1,06
Intensité Produit (tCO₂eq/tonne livrée)*

*par Alsapan, Alsaflooring en 2024

Nous avons collaboré étroitement avec un consultant spécialisé sur les enjeux de décarbonation afin de mesurer les émissions des **Scopes 1, 2 et 3**. En nous équipant d'une plateforme SaaS spécialisée dans le reporting RSE et l'établissement des bilans carbone, nous avons affiné notre analyse en collectant des données opérationnelles granulaires. Cela nous a permis de mieux identifier nos **principaux postes d'émissions** (les « points chauds » carbone).



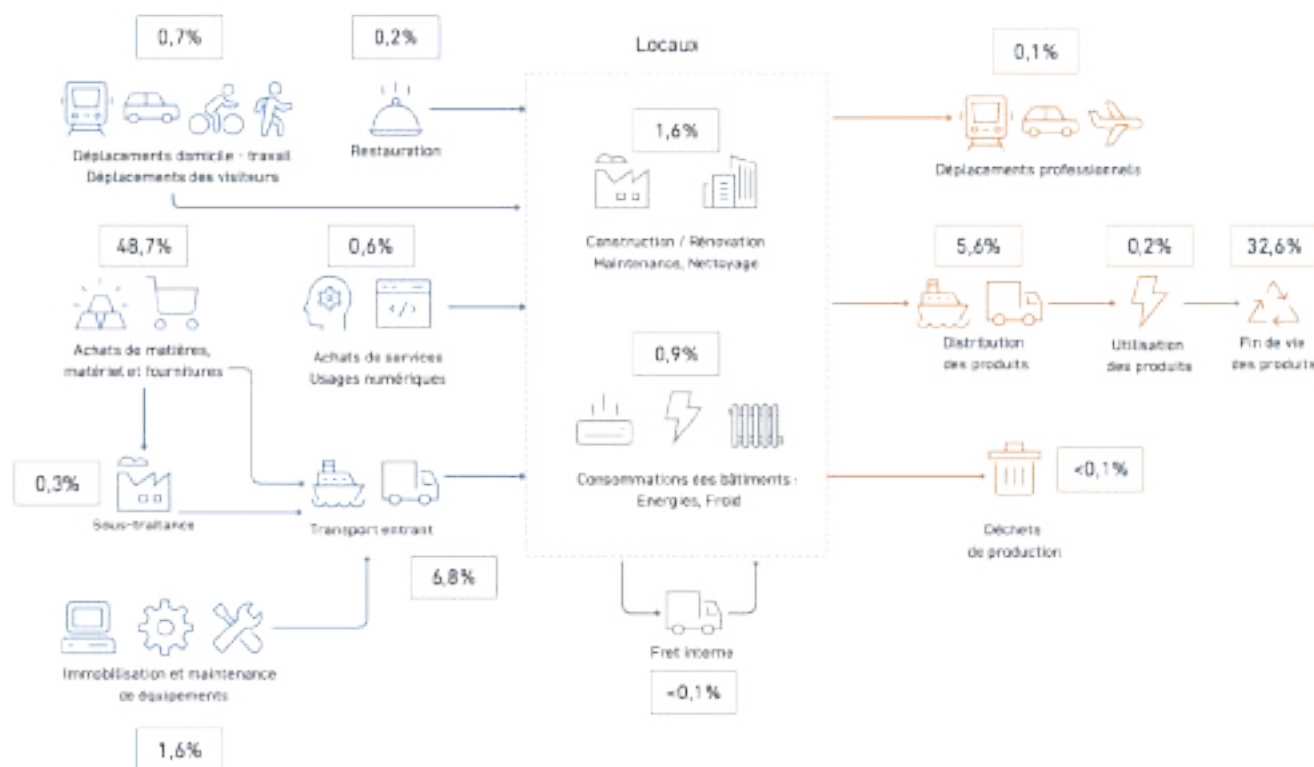
49%
du BEGES Emissions Matières Premières et Emballages

33%
du BEGES Emissions Vie des produits vendus

L'évaluation a mis en lumière trois contributeurs majeurs à notre empreinte :

- les émissions liées aux achats de produits et/ou services ;
- le transport de marchandises ;
- les émissions découlant de la fin de vie des produits vendus.

Figure 8 : BEGES 2024



90%
des intrants de provenance locale (<400km)
pour limiter les émissions

Pour réduire nos émissions du Scope 3, nous avons mis en place des initiatives ciblées et des politiques favorisant la transition vers des pratiques plus durables. Il s'agit notamment de renforcer nos processus d'achats pour privilégier des produits d'origine locale (< 400 km).

En complément du suivi des valeurs absolues, nous pilotons finement **l'évolution de l'intensité carbone de nos produits vendus.**

Pour le Groupe Alsapan-Alsaflooring, cet indicateur est essentiel car dans un contexte particulier d'expansion, l'indicateur d'intensité permet de vérifier la performance réelle de nos opérations, indépendamment de la hausse mécanique de l'activité.

Les chiffres BILAN CARBONE*

*Alsapan (dont Elsa Profil) & Alsaflooring, en 2024

Scope	N°	Postes d'émissions	2022 (tCO2e)	2024 (tCO2e)	Ecart (tCO2e)	Ecart (%)
Scope 1	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	345	497		
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	1 133	4 297		
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	-	-		
	4	Emissions directes fugitives	52	202		
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	-	-		
Sous-total Scope 1			1 530	4 996	3 467	+227%
Scope 2	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	1 369	749		
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	-	-		
Sous-total Scope 2			1 369	749	(620)	-45%
Scope 3	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	1 027	1 624		
	9	Achats de produits ou services	126 465	128 913		
	10	Immobilisations de biens	4 157	2 843		
	11	Déchets	2 778	221		
	12	Transport de marchandise amont	9 247	873		
	13	Déplacements professionnels	15	136		
	14	Actifs en leasing amont	-	1 296		
	15	Investissements	-	-		
	16	Transport des visiteurs et des clients	179	166		
	17	Transport de marchandise aval	10 097	25 214		
	18	Utilisation des produits vendus	12 016	616		
	19	Fin de vie des produits vendus	103 127	81 636		
	20	Franchise aval	-	-		
	21	Leasing aval	-	-		
	22	Déplacements domicile-travail	1 131	1 223		
	23	Autres émissions indirectes	-	573		
Sous-total Scope 3			270 239	245 332	(24 907)	-9%
TOTAL			273 138	251 077	(22 061)	-8%

3,4 tCO₂eq

intensité collaborateur (tCO₂eq/collaborateur)

La baisse de 8% de notre BEGES entre 2022 et 2024 est liée pour partie à l'amélioration de la précision des coefficients d'émission. On retrouve cet effet dans la diminution du taux d'incertitude.

A l'avenir, nous souhaitons travailler sur une meilleure quantification en tonnes équivalent carbone des actions. Nous avons identifié un risque d'augmentation du BEGES sur l'exercice 2026 en raison de l'augmentation de la capacité de production. Mais nos efforts de décarbonation se traduiront par une baisse des intensités économique et produits.

986 kgCO₂eq

intensité économique (kgCO₂eq/k€ de C.A.)

O2. Les chemins de la décarbonation

D'après les accords de Paris et leur traduction dans le projet de loi « Energie Climat », nous devons suivre **deux objectifs RSE** :

- le premier est la **baisse de 40% de nos émissions de GES d'ici 2030 par rapport à 2022**,
- l'autre est de continuer l'effort jusqu'en **2050 pour réduire chaque année notre intensité carbone et tendre vers des émissions nettes minimales** ; sachant que nous pourrions recourir à la compensation pour la part irréductible de nos émissions, c'est-à-dire la part impossible à réduire

davantage sans provoquer l'arrêt de l'activité.

Notre objectif 2024 était de baisser de 5% notre bilan carbone 2024 par rapport à 2022.

Nous observons une réduction de 8% à imputer partiellement à un ajustement de calcul méthodologique.

En 2025, afin de persévérer dans l'effort, nous avons mobilisé l'intelligence collective du groupe STRUB pour transformer nos objectifs en un nouveau plan de décarbonation actionnable.

Emissions nettes minimales d'ici 2050

#1 – Méthode : de l'idée à la fiche action

Plutôt que d'imposer une stratégie descendante, nous avons réuni les experts techniques de chaque département. Trois groupes de travail ont été constitués autour de nos postes d'émissions majeurs :



Cet exercice a permis de confronter plus de 200 idées initiales à la réalité du terrain. Chaque piste a été passée au crible de quatre critères stricts : l'impact carbone réel, la faisabilité technique, le coût d'investissement et le délai de mise en œuvre.

#2 – Bilan de la mobilisation

Plusieurs sessions d'ateliers ont réuni 23 collaborateurs tous formés à La Fresque du Bilan Carbone®. Ils ont retenu 80 solutions impactantes et déployables et ont dessiné une vision claire distinguant les victoires rapides (les « quick-wins ») des transformations structurelles (les « chantiers stratégiques »).



#3 – Aperçu du plan d'action 2026-2030

Le portefeuille de projets s'articule désormais autour de trois horizons temporels : les « quick Wins », les actions prioritaires et les chantiers stratégiques.

03. L'adaptation aux changements climatiques

Pour les entreprises du groupe STRUB, l'adaptation au changement climatique consiste d'abord à réduire les risques qui lui sont rattachés : incendies et inondations (événements climatiques forts localisés) sur les sites de production.

Ces risques sont évalués dans le PCA. Mais ils sont surtout évalués par les compagnies d'assurance. La filière bois en France est confrontée à des pressions assurantielles croissantes, stimulées par l'aggravation de ces aléas climatiques.

Dans le cas particulier du groupe STRUB, les ingénieurs préventionnistes dépêchés par nos assurances sont scrupuleux et cherchent à nous faire progresser dans la protection.

Nous devons prendre connaissance de leurs rapports de visite, PV, compte-rendu, évaluations des risques et suivre leurs recommandations.



04. L'énergie

Notre objectif RSE est de réduire la consommation énergétique non renouvelable (kWh) de :
20% entre 2022 et 2030, 60% entre 2022 et 2050.

-20%
Consommation énergétique entre 2022 et 2030

Nous projetons donc de continuer la transition vers des sources d'énergie renouvelables (en priorité solaire et biomasse) avec de nouvelles installations à horizon 2027 en fonction des études de faisabilité réalisées en 2026.

Afin d'optimiser l'efficacité énergétique des

équipements de production, des systèmes de suivi plus précis des consommations d'énergie sont déployés dans les ateliers.

Le cadre de la certification ISO 50 001 va participer à notre maîtrise de l'énergie sur trois sites de production d'Alsapan.



05. Le respect de la biodiversité

#1 – La lutte contre la déforestation

Dans ce domaine, l'objectif RSE de Alsapan et Alsaflooring est le même depuis 2024 : garantir que notre approvisionnement en bois est issu de forêts gérées durablement. Pour ce faire, nous contrôlons les certificats adéquats pour tous nos fournisseurs de bois et dérivés de bois. En termes quantitatifs, cela signifie que 100% des approvisionnements de panneaux bénéficient d'une certification.

100%
des composants à base de bois certifiés forêts
durablement exploitées (en 2025)

Il y a trois ans, nous avons participé à un programme d'éducation à destination de tous les usagers des bois et forêts en partenariat avec des ONG et associations de défense de l'environnement. Nous avons pour objectif de réitérer une expérience similaire 1 fois par an minimum.

#2 – La réduction des Emissions Nocives

La maîtrise des émissions de formaldéhydes provenant des panneaux passe par le contrôle des matières premières entrantes en provenance de nos fournisseurs européens au moyen des contrats et des cahiers des charges.

Concernant la pollution directe de l'air par nos chaudières biomasse : des organismes tiers effectuent les mesures de contrôle.

#3 – La gestion des déchets et de la circularité

En matière de gestion des déchets, nous ambitionnons de **réaliser une analyse affinée** des quantités par catégories, y compris les DIB provenant des bureaux et réfectoires. **Notre objectif RSE 2030 est d'atteindre le zéro déchets enfouis.**



O déchet

enfoui en 2030

Le recyclage

En France, la loi impose aux entreprises qui distribuent ou importent des produits neufs sur le marché domestique de financer la fin de vie de leurs produits.

Pour répondre à cette obligation, les fabricants et distributeurs peuvent adhérer à un éco-organisme agréé par l'Etat. Ils lui versent une éco-contribution.

L'éco-organisme choisi par le groupe STRUB est **Ecomaison**. Il est agréé par l'Etat pour gérer quatre filières à Responsabilité Elargie du Producteur (REP).



Ces quatre filières sont :

- les éléments d'ameublement
- les produits et matériaux de construction du bâtiment
- les articles de bricolage et de jardin
- les jouets.

Elles sont chacune régies par la **loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC)**.

Aujourd'hui, Ecomaison prend en charge près de 90% du mobilier mis au rebus en France, valorisé à 97%, via une solution de réemploi, de recyclage ou de valorisation énergétique.



La filière Ameublement en chiffres



Ecomaison a été créé en 2011 sous le nom d'Eco-mobilier, par 24 distributeurs et fabricants français de mobilier, dont Alsapan fait partie.

#4 – L'éco-conception

En 2026, les principes d'éco-conception seront intégrés dans le développement des nouveaux revêtements de sols. Elle passera par le choix de matériaux durables, ainsi que l'optimisation de la longévité, de la modularité et de la recyclabilité.

Le programme d'acquisition de la méthodologie dans lequel Alsaflooring s'inscrit **s'appelle MAKCCING DURABLE**. Il est proposé par la **CCI Grand Est** et bénéficie de plusieurs années d'expérimentation probante validée par l'ADEME.



Évaluation du Cycle de Vie

Depuis 2023, nous avons accès à un outil d'évaluation du cycle de vie pour mesurer et réduire l'empreinte écologique de nos produits, de la conception à la fin de vie.

Nous recourons à des cabinets accrédités pour établir des fiches FDES⁵ complètes pour le revêtement de sol.

La prolongation de la Durée de Vie des Produits

Dans la fabrication de meubles, prolonger la durée de vie des produits revient à **concevoir des produits modulaires et facilement réparables**, en proposant des pièces détachées en service après-vente. C'est le cas pour la majorité de meubles en kit produits chez Alsapan.

Une autre piste à suivre est de travailler sur la facilité de démontabilité et de tri des composants du meuble, une fois qu'il ne remplit plus sa fonction.



#5 – La gestion de l'eau

Alsaflooring a investi dans une **station de traitement de l'eau souillée** au niveau de l'activité de peinture sur ses deux sites de fabrication. Bien que nos processus de fabrication ne nécessitent pas ou très peu d'eau, nous suivons les consommations d'eau et améliorons les modes de détection des fuites.

Les poses de nouveaux compteurs sont prévus en 2026 afin de disposer d'un monitoring plus adapté dans certains secteurs.

⁵ Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : déclaration normalisée qui présente une analyse détaillée des impacts environnementaux et sanitaires d'un produit de construction (menuiserie) ou d'un équipement.

06. Les indicateurs RSE du volet Environnement

Volet Environnement	Fréquence de surveillance	Nombre de points de contrôle
ESRS E1 – Changement climatique		52
Atténuation du changement climatique		16
Bonnes pratiques partagées pour l'entretien et le rallongement de la fin de vie des produits	1X/an	4
Intensité BEGES : émissions par tonnes de marchandises livrées	1X/2 ans	2
BEGES – Emissions par entités	1X/2 ans	7
Intrants – Part des achats locaux (<400 km)	1X/an	2
BEGES – Scope 1 Scope 2 Scope 3	1X/2 ans	1
Energie		36
Consommation d'énergie / heures travaillées	1X/an	9
Indépendance énergétique (taux)	1X/an	9
Part de l'énergie biomasse dans la consommation totale d'énergie	1X/an	9
Part du solaire dans la consommation totale d'énergie	1X/an	9
ESRS E2 – Pollution		4
Substances préoccupantes		4
Quantités de formaldéhydes émises par m3 entrant dans le processus de fabrication	1X/an	2
Initiatives pour remplacer les substances dangereuses par des alternatives plus écologiques.	1X/an	2
ESRS E3 – Ressources hydriques et marines		12
Eau – consommation d'eau		12
Consommation d'eau (m3)	1X/an	12
ESRS E4 – Biodiversité et écosystèmes		4
Impact et dépendance sur les services écosystémiques		4
Matériaux – Part des intrants à base de bois certifiés (provenance de forêts exploitées durablement)	1X/an	3
Opérations en faveur de la préservation des forêts	1X/an	1
ESRS E5 – Utilisation des ressources et économie circulaire		37
Déchets		33
Déchets dangereux (tonnes)	1X/an	9
Part des déchets recyclés dans la totalité des déchets produits = (tonnes recyclées / tonnes produites) × 100	1X/an	9
Part des déchets valorisés énergétiquement sur la totalité des déchets produits	1X/an	2
Quantité totale de déchets (tonnes)	1X/an	9
Rapport des déchets mis en décharge / incinération sans valorisation	1X/an	2
Intensité déchets (=qtté totale de déchets en tonnes/qtté totale de marchandises produites en tonnes)	1X/an	2
Flux de ressources entrants y compris l'utilisation des ressources		4
Ecoconception et initiatives pour améliorer la durabilité des produits	1X/an	2
ACV – Analyses du cycle de vie des produits	1X/an	2



Conclusion

L'engagement de STRUB Holding et de ses filiales ALSAPAN, ALSAFLOORING, STRUB BOIS, VOLTEC SOLAR et DIAMONDE GUILLEN, est fondé sur la transparence en matière de gouvernance, l'intégrité et une volonté constante d'améliorer nos pratiques pour un avenir plus durable.

Nos actions reflètent notre vision d'une croissance responsable, techno-consciente, c'est-à-dire **responsable face aux enjeux environnementaux de nos activités.**

Nous cherchons donc à maîtriser les impacts des technologies que nous adoptons sur le climat et la biodiversité, tout en prenant en considération les changements à venir, notamment la démultiplication des aléas climatiques et l'augmentation des risques de pénuries.

À travers cette démarche, nous affirmons aussi notre engagement à :

1

**RESPECTER LES
EXIGENCES LÉGALES
ET RÉGLEMENTAIRES
APPLICABLES**

3

**INTÉGRER LES ENJEUX
RSE DANS NOS
PROCESSUS DE
DÉCISION**

2

**PRÉVENIR LES
RISQUES SOCIAUX ET
ÉTHIQUES LIÉS À
NOS ACTIVITÉS**

4

**AMÉLIORER
CONTINUELLEMENT NOS
PRATIQUES ET NOTRE
PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE**

Notre politique RSE s'appuie sur les principaux référentiels internationaux reconnus, tels que les **Objectifs de Développement Durable des Nations Unies**, les **conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail**, la **Déclaration universelle des droits de l'Homme**, les **lignes directrices de la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)**.

Nous restons déterminés à travailler avec toutes nos parties prenantes pour que notre impact sociétal et environnemental soit positif et durable.



À LA DÉCOUVERTE DE L'ARTISTE JEAN VILLEMIN

Les images utilisées pour le fond des pages 04, 07, 10, 26, 34 et 49 sont issues du recueil

«*Villa Fidelia et autres nouvelles graphiques*» signé Jean Villemain.

Il s'agit de lavis d'encre (recolorisés pour les besoins d'harmonisation graphique du document).

Vous pouvez retrouver la couleur originale de ces œuvres et des histoires qu'elles illustrent dans ce roman graphique publié aux Editions Félès (Marlenheim) en 2022.

L'auteur, Jean Villemain, est un artiste plasticien formé à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Nancy. Il est lauréat de concours de sculptures monumentales et commandes publiques de la Délégation aux arts plastiques et Fondation de France.

Polymathe, il est auteur de romans, mais aussi d'ouvrages illustrés pour la jeunesse et tous public.



RAPPORT RSE 2025

groupe
STRUB

 **ALSA
FLOORING**

 **STRUB BOIS**

 **VOLTEC
solar**

 **ALSA PAN**

 **DIAMOND
GUILLEN**

8 Av. Jean Prêcheur, 67120 Duppigheim
03 88 48 20 70